

30 mai 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de M. François Hollande, Président de la République, et Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, notamment sur la contribution franco-allemande pour le renforcement de la compétitivité et de la croissance en Europe, à Paris le 30 mai 2013.

LE PRÉSIDENT : « Mesdames et messieurs, j'ai reçu cet après-midi Angela MERKEL et nous allons encore passer le dîner ensemble d'abord, pour visiter l'exposition au Louvre, une très belle exposition sur les peintres allemands.

Ensuite, pour étudier le rapport qui avait été commandé, le rapport CROMME-BEFFA, et qui porte sur la croissance et la compétitivité, du point de vue des industriels allemands et français. Ce rapport insiste d'ailleurs sur des propositions, notamment sur l'énergie, sur la concurrence, sur l'innovation. Nous avons demandé aux participants de poursuivre leurs travaux, notamment sur les questions de l'énergie et des projets concrets que nous pourrions mener à bien, Français et Allemands, avec les industriels concernés.

L'autre partie de notre discussion a porté sur la contribution franco-allemande pour le Conseil européen et même, au-delà du Conseil européen, pour l'Union économique et monétaire. C'était une contribution que nous avons voulu rédiger ensemble à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Traité d'amitié entre la France et l'Allemagne. Mais nous voulons donner à cette amitié un sens européen.

Nos propositions consistent à prendre en compte la situation de l'Europe telle quelle est aujourd'hui, c'est-à-dire une Europe à l'arrêt sur le plan économique. Même si elle est sortie de la crise financière, elle n'est pas sortie de la crise et nous vivons encore même si la situation est différente selon les pays : une croissance faible pour certains, nulle pour d'autres et même une récession.

Donc l'enjeu, c'est de pouvoir donner plus de confiance à l'Europe dans cette situation où le chômage atteint des niveaux historiques. Confiance, d'abord, aux jeunes : une grande partie de notre travail a consisté à mobiliser les fonds européens qui sont prévus pour la période 2014/2020 et anticiper même sur le dispositif. 6 milliards de euros ont été dégagés dans le cadre financier européen. Nous allons faire en sorte que ces fonds puissent être dépensés dans les meilleurs délais et pour les meilleurs dispositifs.

Cela sera d'ailleurs le sens de la réunion qui se tiendra à Berlin le 3 juillet. Nous y serons, bien sûr, avec le Président BARROSO, avec la présidente lituanienne. Nous veillerons à évaluer tous les dispositifs qui existent dans chacun des pays et à faire en sorte que les meilleures pratiques puissent être mises en œuvre au plan national et au plan européen.

Notre proposition, c'est aussi de favoriser l'accès des PME au crédit et notamment à la Banque européenne d'investissement. Là aussi, nous ferons en sorte que, de manière rapide, de manière concrète, la BEI puisse apporter de la liquidité, du crédit, aux entreprises des pays les plus touchés par la crise et, d'une manière générale, aux entreprises innovantes.

Nous avons également souhaité qu'il y ait une meilleure application de l'Union bancaire au sens où, les principes ayant été définis, nous puissions maintenant mettre en place le Conseil de résolution, le dispositif de soutien privé, le dispositif de soutien public. Là encore, c'est très important que la France et l'Allemagne aient pu se retrouver sur un calendrier et sur des mécanismes, sans qu'il soit besoin de changer les traités.

Sur la gouvernance économique, il y a d'abord des objectifs que nous pouvons porter : l'harmonisation fiscale, la convergence des systèmes fiscaux et également donner une dimension sociale avec la proposition de mettre en place des salaires minimaux qui puissent être définis, soit au niveau national, soit au niveau des branches industrielles, par des conventions collectives.

Nous sommes d'accord aussi pour qu'il puisse y avoir des contrats de compétitivité, c'est-à-dire que les pays qui engagent des politiques de compétitivité puissent être encouragés à le faire et qu'il puisse même y avoir des fonds qui puissent leur être apportés. A cet égard, nous avons également conclu sur l'opportunité de dégager des ressources propres pour la zone euro à travers un fonds qui pourrait être à sa disposition : un fonds alimenté par des contributions, par exemple la taxe sur les transactions financières. Mais n'allons pas trop vite sur les ressources qui pourraient être dégagées ! L'idée, c'est d'avoir un fonds qui puisse être directement utilisé par la zone euro, pour ces contrats de compétitivité ou, même, pour la lutte contre le chômage et notamment celui des jeunes.

Enfin, sur l'organisation de cette gouvernance économique, nous sommes d'accord pour qu'il y ait plus de sommets de la zone euro avec un Président à temps plein de l'Eurogroupe. Il aurait des moyens renforcés et il pourrait être aussi mandaté par des ministres de la zone euro pour favoriser l'action dans le domaine de l'emploi ou dans le domaine de la recherche et de l'industrie. Nous serons attentifs à inviter le Parlement européen à contrôler les mécanismes que nous mettons nous-mêmes en œuvre et enfin à associer aussi les partenaires sociaux.

Bref, la contribution franco-allemande ne puise pas tous les sujets, mais elle prend en compte l'Europe telle quelle est et telle que nous voulons la faire évoluer dans un délai court. Nous voulons qu'elle soit plus attentive à la situation de l'emploi et notamment de l'emploi des jeunes : qu'elle soit plus rapide dans la mise en place de l'Union bancaire : qu'elle soit plus efficace dans la gouvernance économique : qu'elle soit plus harmonieuse dans les systèmes fiscaux : et qu'elle mette en œuvre des politiques de croissance et de compétitivité avec un cadre cohérent.

Voilà le sens des travaux que nous avons menés aujourd'hui. Nous allons adresser notre contribution à l'ensemble des pays membres de l'Union européenne. Nous souhaitons qu'ils soient nombreux à s'associer à la démarche que nous engageons. Nous aurons à y revenir au Conseil européen pour une part de ce que nous avons pu conclure aujourd'hui et nous aurons aussi cette rencontre au début du mois de juillet avec les ministres du Travail et de l'Emploi des 27, voire même des 28 pays membres.

Je pense que ce que montrent, une nouvelle fois, la France et l'Allemagne, c'est que nous sommes capables, non pas d'imposer nos vues aux autres, mais compte-tenu de nos responsabilités, compte-tenu de la place de nos économies, de mener l'ensemble des Européens vers les voies que nous considérons les meilleures : celle de la cohérence, celle de la solidarité, celle de la croissance et notamment pour créer plus d'emplois. Merci.

LA CHANCELIERE : « Merci beaucoup, merci d'avoir rendu possible cette rencontre à Paris. Merci d'avoir eu la possibilité de visiter cette exposition. Je voudrais également remercier les auteurs du rapport BEFFA-CROMME qui nous ont communiqué leurs conclusions.

Aujourd'hui, nous tenons une promesse que nous avons faite concernant l'amitié franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée, à savoir une contribution d'actualité pour développer l'Union économique et monétaire. C'est une contribution dans la perspective du Conseil européen du mois de juin. Il s'agit également de contribuer au développement des principes nous permettant de rendre l'Europe plus compétitive, de créer de la croissance et par conséquent de recréer des emplois durables.

Nous avons beaucoup accompli en Europe. Pourtant, on a parfois le sentiment que les efforts se relâchent rapidement : les efforts pour mettre l'Europe sur une base durable. Il ne faut pas qu'il y ait ce relâchement. C'est la conviction qui est traduite dans ce rapport, dans cette contribution. Parce

ce relâchement. C'est la conviction qui est traduite dans ce rapport, dans cette contribution. Parce que les faits le chômage, le chômage des jeunes montrent bien que nous devons faire plus, si nous voulons préserver, dans la durée, la prospérité.

Cette contribution s'articule de la façon suivante. Dans une introduction, nous rappelons nos principes, nous saluons les nouvelles règles du pacte de stabilité et de croissance c'est d'ailleurs la première fois que nous travaillons sur la base de ces nouvelles règles et nous reconnaissons que l'assainissement budgétaire et la croissance sont les deux faces d'une même médaille et ne sont, en rien, contradictoires.

Nous disons que les problèmes sont nombreux et urgents. Il faut agir vite, il faut trouver de nouvelles voies pour agir. Cela nous le montrons à travers différents exemples. Les thèmes sur lesquels nous travaillons ont été évoqués par François MITTERRAND. Il s'agit d'améliorer, de stimuler la compétitivité, l'emploi, la croissance. Le chômage des jeunes, bien sûr, a une importance tout à fait capitale dans notre projet. François HOLLANDE pas François MITTERRAND ! François HOLLANDE a déjà évoqué ces aspects.

Il ne s'agit pas simplement d'avoir ces 6 milliards pour le prochain cadre financier, mais il faut que ces sommes puissent être dépensées rapidement pas une répartition équilibrée, égale sur toutes les années, non ! Il faut que l'on puisse utiliser ces fonds sur deux ans.

Le 3 juillet, nous voulons avoir des échanges tout à fait concrets. Ce que nous demandons, c'est que le pacte pour la croissance et l'emploi, de juin dernier, soit le plus vite possible opérationnel.

Là, la BEI a un rôle particulier à jouer. Souvent, on nous demande : « bah, quest-ce que cela a donné ? Vous avez évoqué 120 milliards, mais quest-ce que cela donne concrètement ? » Une question que l'on pose souvent ! Voilà pourquoi nous avons besoin d'urgence du cadre financier pluriannuel. Je suis heureuse que les négociations progressent avec le Parlement européen.

Nous demandons également à la Commission de nous soumettre un plan d'investissement sur les prochaines mesures. Où voulons-nous utiliser concrètement cet argent à compter de 2014 ?

Comment pouvons-nous améliorer les conditions pour l'investissement privé pas simplement sur le plan national mais également sur le plan européen, réduire la bureaucratie, avoir également un droit de la concurrence adapté qui renforce l'Europe et ne l'affaiblit pas ? C'est ce que l'on voit également dans le rapport CROMME-BEFFA.

D'autre part que reste-t-il à faire. C'est l'intégration des marchés financiers, supervision bancaire et tout ce que cela implique. C'est tout à fait essentiel. Nous avons présenté un plan très clair sur notre conception de la suite à donner tant en ce qui concerne l'assainissement et la résolution des établissements financiers, également le système de garantie des dépôts il y a également une directive en cours d'examen qui doit être finalisée et outre la supervision, on peut également voir comment la recapitalisation directe peut se faire dans une cascade de étapes avec une recapitalisation nationale des contributions propres des banquiers et en dernier ressort, un soutien européen.

Ensuite, il y a une nouvelle proposition, nouvelle par sa qualité, à savoir « Quid de l'avenir de la coordination économique ». Nous constatons que le pacte de stabilité et de croissance ne produit ses effets qu'une fois que les déséquilibres sont déjà là, qu'une fois qu'on se rapproche de la procédure de déficit mais, ne constitue pas encore de base solide et durable nous permettant d'éviter de nous retrouver dans des situations de déséquilibre ou de procédure de déficit. Voilà pourquoi nous avons besoin de davantage de coordination de la politique économique.

Cela a une introduction institutionnelle, par une meilleure coopération notamment au sein de l'euro-groupe, de la part de tous ceux qui veulent y apporter leur concours. Ceci a aussi une traduction en termes de procédure. Il faut savoir ce qui est important pour la compétitivité.

La compétitivité, c'est un terme mais quest-ce que cela veut dire ? Nous ne sommes pas seuls à pouvoir en décider. Il faut toujours se comparer aux meilleurs dans le monde. Il y a un certain nombre de domaines qui sont tout à fait importants, que nous énumérons. C'est la question du marché de l'emploi, c'est la question de l'innovation, les dispositions sociales, les systèmes fiscaux, la question même des institutions publiques.

Autant d'aspects dont nous devons parler et si nous nous sommes mis d'accord au niveau européen sur ces paramètres, nous pourrions alors passer à une seconde étape et dire oui.

Ensuite nous voulons conclure des arrangements contraignants. La commission aura là un rôle de pilotage, bien sûr il faut que les Parlements nationaux soient associés aux décisions afin que sur cette base contraignante, nous puissions avoir plus de cohérence dans la compétitivité de la zone euro mais également pour les autres Etats membres que cela intéresse. Tout cela doit avoir un cadre institutionnel, François Hollande la évoqué.

Comment pouvons-nous renforcer l'Eurogroupe, nous réunir dans de meilleures conditions et plus fréquemment entre membres de la zone euro au Conseil Européen ? Comment est-ce que nos différents ministres peuvent être chargés de préciser ces missions et ces tâches ?

Si nous voulons faire progresser l'intégration budgétaire avec davantage de coopération dans le secteur bancaire et si nous voulons faire progresser la coordination des politiques économiques, si nous avons des instruments de solidarité et si chaque pays fait ce qu'il a à faire de son côté, nous avons à ce moment-là un tableau global.

Je crois que cette contribution nous permet utilement d'ouvrir la discussion avec nos partenaires européens et nous aimerions faire rapport là-dessus au Conseil Européen de juin. Merci.

QUESTION : Madame la Chancelière, Monsieur le Président. Vous rappelez vos efforts pour une meilleure coordination économique. En même temps le Président de la République a déclaré hier qu'il n'entendait pas se laisser dicter par la Commission Européenne comment faire des réformes en France. Comment pouvez-vous d'un côté prendre des engagements contraignants et dire en même temps « ma souveraineté va aussi loin que je ne me laisserai dicter par personne ce que j'ai à faire ». Est-ce que ceci ne s'appliquerait pas à l'Allemagne ?

LE PRESIDENT : Je crois comprendre que la question s'adresse plutôt à la France. La coordination des politiques économiques, elle est dans un cadre qui peut être celui de l'Eurogroupe, qui peut être également celui de la Commission pour notamment faire respecter des engagements qui sont pris. Pour l'instant nous sommes dans le pacte de stabilité. Nous avons, la France, à respecter les engagements budgétaires que nous avons pris, pour faire retour à l'équilibre des finances publiques, pour le déficit structurel à l'horizon 2017. La commission nous donne un délai et, en même temps, nous fixe un calendrier. Nous entendons respecter ce que la marche vers le retour à l'équilibre des finances publiques exige.

Il y a des réformes à faire, je les ai moi-même annoncées.

Des réformes structurelles pour améliorer notre compétitivité, certaines sont d'ailleurs engagées : la réforme du marché du travail, le pacte de compétitivité. Il y en a d'autres qui nous attendent, qui attendent d'abord les partenaires sociaux sur l'indemnisation du chômage, qui attendent le gouvernement et les partenaires sociaux sur les retraites, qui exigent aussi de l'Etat, des collectivités locales un effort de simplification. Nous avons également une concurrence à faire respecter pour un certain nombre de professions, même si cela n'a pas été fait depuis des années. Enfin, toutes ces réformes n'ont pas été faites depuis des années, sinon nous n'aurions pas à les mener à bien.

Le détail, les procédures, les manières de faire relèvent de la responsabilité du gouvernement et de l'Etat sinon il n'y aurait pas de souveraineté possible. La souveraineté doit être dans la mise en œuvre, dans la bonne manière de faire adhérer une société à des objectifs. La Commission je rappelle donne des recommandations, elle ne dit pas à la place des Etats ce qu'ils doivent faire. Je crois que la bonne compréhension de ce que nous avons à faire, c'est de respecter nos engagements, respecter nos objectifs, faire nos réformes et pouvoir les mener à bien parce que les Français y auraient adhéré. Parce que la méthode que j'ai souhaitée pour mon pays, c'est la méthode du dialogue de la concertation et de la décision. En matière de décision, il y en a eu beaucoup qui ont été prises depuis un an pour que la Commission européenne ait toute confiance dans ce que nous avons à faire.

LA CHANCELIERE : En ce qui me concerne, je dirais que nous nous sommes longtemps battus pour la reformulation du pacte de stabilité et de croissance. Rappelez-vous la rencontre de Deauville où par exemple on nous a reproché de tout affaiblir. En fait, à l'époque, nous avons à dessein, pris des décisions pour agir avec vigueur et pour donner un rôle tout à fait important à la Commission. Voilà pourquoi l'Allemagne a reçu des recommandations nationales, et voilà

pourquoi les pays touchés par une procédure de déficit ont reçu des recommandations très spécifiques. Nous devons décider mais d'abord, les pays devront prendre position. De ce que j'ai entendu aujourd'hui et ce que dit également notre document, à savoir que nous acceptons sans réserve ce pacte, c'est le reflet de notre conviction à l'un comme à l'autre. Nous savons que nous avons tous quelque chose à faire pour nous améliorer et le président de la République a expliqué ce qu'il y a à faire en France. Ce qui est également important, c'est qu'il faut ensuite une mise en œuvre au plan national. C'est pourquoi le chemin vers une coordination des politiques économiques où nous commençons très en amont à discuter entre pays et commissions des modalités possibles de mise en œuvre, de quels sont les paramètres importants. Voilà pourquoi cette approche est importante, avec une nouvelle étape pour l'avenir. Alors aujourd'hui si l'on a des procédures de déficit, il faut respecter les règles et les procédures mais je crois qu'il apparaîtra clairement dans les discussions des prochaines semaines que c'est le souhait et la responsabilité de chacun.

QUESTION : Une question pour chacun de vous : Monsieur le président, je reviens sur les recommandations. Vous avez mal réagi et vous venez de vous en expliquer. Est-ce à dire que la Commission a évoqué des sujets qui sont peut-être tabous en France comme la réforme des régimes spéciaux de retraite, l'ouverture à la concurrence de certains secteurs et que vous estimiez que ce n'était pas à la Commission d'aborder ces sujets tabous.

LE PRESIDENT : « Il n'y a aucun sujet tabou. Aucun. Toutes les réformes qui doivent être menées le seront. Que cela touche la concurrence, que cela touche les retraites. Mais sur les choix, sur les modalités, il nous appartient c'est ma responsabilité, celle du gouvernement, celle du Parlement car il y a un Parlement, il y a des partenaires sociaux, de savoir comment nous allons nous y prendre.

Sur les régimes spéciaux, je rappelle qu'il y a déjà eu une réforme des régimes spéciaux. Je pensais que c'était donc déjà accompli ou alors on expliquera que cela n'a pas été fait. Sur les retraites, je pourrais dire qu'il y a déjà eu une réforme des retraites mais je pense qu'il en faut une autre puisqu'il y a des déficits : 20 milliards d'euros en 2020. Ma responsabilité c'est de pouvoir régler cette question et faire cette réforme d'ici la fin de l'année. Il n'y a donc aucun sujet et la Commission est parfaitement dans son rôle quand elle donne un certain nombre de domaines dans lesquels nous devons agir.

Mais l'Etat, le gouvernement est parfaitement dans sa responsabilité quand il évoque, lui, la manière de faire, la méthode et même les différentes options qui souviennent pour aboutir aux résultats souhaités. Mon objectif est de réduire les déficits publics dans les délais donnés par la Commission européenne parce que c'est l'engagement que la France a pris. Pas simplement vis-à-vis de la Commission, mais vis-à-vis de ses partenaires. Mais j'ai un autre objectif qui est également de redresser la compétitivité parce que le problème français est un problème de compétitivité. Quand nous avons 60 milliards de déficit de notre balance commerciale, l'Allemagne a 160 milliards d'excédents de sa balance commerciale. Il y a donc une vraie question qui est la compétitivité de l'économie française et nous devons donc agir. Et j'ai, avec le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, déjà agi. Ai-je besoin de rappeler ce que nous avons fait sur le marché du travail, sur le pacte de compétitivité et que nous allons continuer à faire. Mais la méthode, les mesures c'est de la responsabilité de la France ».

QUESTION : « Excusez-moi, j'avais une question pour Madame la Chancelière également : Le fait que la Commission accorde des délais supplémentaires à plusieurs pays pour assainir leurs finances et la récession qui touche l'Europe, vous incite-t-elle à un changement de cap ? On vous a beaucoup reproché, on a beaucoup reproché à l'Allemagne la marche forcée vers une certaine discipline budgétaire. Est-ce qu'aujourd'hui, vous pensez qu'il est peut-être temps de s'assouplir et de ralentir le mouvement ? Merci Madame. »

LA CHANCELIERE : « Non je ne crois pas. Nous avons adopté un pacte de stabilité et de croissance que nous voulons respecter, que la Commission respecte et c'est sur cette base que la Commission a formulé ses recommandations. Et l'Allemagne a dit très clairement qu'il y a deux choses. Premièrement, nous avons tout à fait accepté que la Commission ait accordé deux ans de plus à la France pour respecter le seuil de 3%. Mais ceci est lié à une perspective que des

près de la France pour respecter le seuil de 3%. Mais ceci est vu d'une perspective que des réformes soient entreprises. Et le Président la confirmé. Les deux choses sont liées.

On peut beaucoup mieux réduire les déficits si on augmente en même temps la compétitivité. La compétitivité n'est pas une fin en soi. La compétitivité sert à créer plus d'emplois, sert à davantage exporter, sert à une amélioration de la situation. Autrement dit, la Commission, et elle la dit clairement dans ses recommandations, pas simplement à l'adresse de la France. Pour chaque pays, il y a des recommandations spécifiques. Il est clair que pour des pays couverts par une procédure de déficit, le caractère contraignant est plus grand que pour les pays qui n'ont pas de procédure de déficit. Mais il y a des recommandations spécifiques pour chaque pays. Il appartient à chaque pays de réagir à ces recommandations et nous sommes totalement dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance convenu. Et si vous regardez les programmes en Espagne, qui ont eu lieu en Italie, en Grèce, au Portugal, en Irlande, ce ne sont pas simplement des programmes d'assainissement et de consolidation budgétaires. Ce sont des programmes massifs de réformes structurelles qui transforment en profondeur les pays. Là où cela va plus loin, c'est en Grèce avec un nouveau système fiscal, un nouveau système de santé, une nouvelle administration. La France et l'Allemagne ont des responsabilités propres pour ces réformes en Grèce. C'est également réformer le marché de l'emploi, renforcer les institutions étatiques et c'est aussi l'ouverture de certaines professions. Ce n'est pas facile en Allemagne non plus. Il n'y a pas très longtemps, seules les pharmacies en Grèce pouvaient vendre du lait maternisé. Alors les pharmaciens étaient ravis. Mais pour le prix du lait maternisé, ce n'était pas très favorable. Autrement dit, il y a une grande quantité de réformes structurelles qui ont été entreprises. L'assainissement des budgets n'est pas une fin en soi. Mais tout le monde nous dit que la croissance est plus efficace si les déficits baissent et pas si les déficits augmentent.

QUESTION : « Madame la Chancelière, Monsieur le Président, Helmut SCHMIDT et Valéry GISCARD D'ESTAING, qui se sont vus hier, une rencontre très émouvante, ont dit qu'il y avait une erreur au départ, à savoir au moment de la création de l'euro, à savoir qu'il n'y a pas une politique financière et économique commune. Alors, depuis un an, vous essayez de surmonter durablement la crise de l'euro, vous essayez de rattraper ce manque. Mais apparemment, vous vous heurtez à un obstacle. Alors les Allemands disent : on peut imaginer une plus grande solidarité financière que si l'on a une politique financière budgétaire contraignante dont personne ne peut se exonérer. Et la France dit : nous ne laissons pas porter atteinte à notre souveraineté et éventuellement si il y a plus de solidarité européenne ou des eurobonds. Quand pensez-vous que vous aurez surmonté ces obstacles ?

LA CHANCELIERE : A mon sens, il n'y a pas de contradiction. Là où des décisions peuvent être prises, c'est là où doit être la responsabilité pour les risques qui en suivent. Je ne peux pas mettre un système, un mécanisme de solidarité au niveau européen et ensuite chacun fait son budget comme il a envie de le faire. Cela ne sera pas possible sans certains abandons de souveraineté.

La contribution que nous vous présentons en est un exemple tout à fait remarquable. Cela montre que nous sommes prêts à le faire étape après étape. A vous entendre, on se retrouverait sur un point. L'un met plus l'accent sur un aspect en acceptant un autre aspect. L'autre mettrait plus l'accent sur un abandon de souveraineté mais accepterait la solidarité. Pour moi, ce n'est pas un problème. Ce qui est important, c'est que là où les décisions sont prises, les risques soient assumés et qu'il n'y ait pas de dichotomie entre les deux. Ce ne serait pas une bonne gouvernance. Cela ne peut pas marcher chez nous en Allemagne et dans les Länder, cela ne peut marcher nulle part si l'un doit gérer les risques et l'autre peut dépenser l'argent. Cela n'est pas possible. Ceci ne remédierait pas au péché originel de la création de la zone euro.

Notre problème c'est que nous devons rattraper certains retards et Jacques DELORS écrivait dans son rapport avant même l'instauration de l'Union économique et monétaire. Et nous devons le faire alors que nous traversons une crise. En fait, du fait de la profonde crise financière, qui n'est pas née en Europe mais qui est née en Amérique, nous avons vécu le premier choc de la zone euro et la zone euro n'était pas totalement armée face à ce choc. Il y a là des choses à rattraper. Ce n'est certes pas facile dans un contexte économique mondial très difficile. Voilà pourquoi nous

devons faire preuve de la plus grande sagesse et de la plus grande propension aux compromis. Mais cette contribution franco-allemande est précisément la réponse à ces défis. ».

LE PRESIDENT : « Helmut SCHMIDT et Valéry GISCARD d'ESTAING comme Jacques DELORS ont, depuis longtemps, évoqué ce qui manquait lors de la création de leuro c'est-à-dire un Gouvernement économique, une coordination des politiques qui puissent permettre, au-delà de ce que la Banque centrale européenne est, par ses compétences, capable de faire, de donner de la cohésion à la zone euro. De lui donner un cadre, de lui permettre de résister davantage quelle ne la fait aux chocs et en même temps, de se préparer à la croissance de demain et d'agir de manière solidaire.

Quest-ce que nous faisons ? Nous avons déjà adopté le pacte budgétaire. Je rappelle que la France a fait voter ce pacte budgétaire à l'automne dernier. Nous acceptons, puisque évitons les caricatures les engagements en matière de réduction des déficits, la Commission donne un délai à plusieurs pays tout simplement parce que ces pays, en tous cas la France, ont fait un effort budgétaire considérable. Et notamment depuis un an ici où nous avons réduit notre déficit structurel de 2%. Je parle du déficit structurel. Donne un délai aussi à des pays, parce que nous sommes dans une croissance tellement faible que nous ne pouvons pas atteindre, comme il était prévu, les objectifs dans la trajectoire initiale. Cela ne fait pas débat entre nous, c'est le pacte budgétaire, ce sont des engagements.

Mais nous avons à faire mieux que cela. La gouvernance économique, la coordination des politiques économiques, ce n'est pas simplement le pacte budgétaire. Ça doit aller dans le sens que nous indiquons, dans la contribution que nous venons de signer, c'est-à-dire d'harmoniser nos systèmes fiscaux, de faire en sorte que nous puissions améliorer notre compétitivité, notre capacité à créer de l'emploi, d'attirer des investissements qui puissent préparer l'Europe aux défis de demain, d'adopter une politique énergétique. Voilà ce que c'est aussi qu'une politique économique à l'échelle de l'Europe.

Il y a donc trois éléments dans la gouvernance économique de la zone euro. Il y a ce qui a trait aux responsabilités budgétaires, au sérieux budgétaire, parce que effectivement, aucun pays ne peut accepter qu'un autre ne respecte pas des disciplines.

Il y a ensuite ce que nous devons faire pour la croissance, pour la compétitivité, pour l'emploi, parce que nous avons besoin d'être toujours la première puissance économique du monde. Et puis, il y a ce qui a trait à la solidarité à certaines conditions. Et pour qu'il y ait la solidarité, il faut qu'il y ait la responsabilité. Voilà le sens de ce que nous avons à faire. Et puis, il y a des mesures urgentes à décider. Nous venons d'en évoquer plusieurs pour l'emploi des jeunes, pour l'accès des entreprises aux crédits et aux financements.

Si nous agissons ensemble, c'est parce que nous partageons ces objectifs. Il n'y a pas de raison de mettre la France et l'Allemagne en contradiction l'une par rapport à l'autre. Il n'y a pas ceux qui sont conscients des responsabilités budgétaires et d'autres qui voudraient ne parler que de la croissance. Les deux doivent être menées de pair.

QUESTION : au moment même où commençait cette conférence de presse, nous apprenions qu'il y avait 40 000 chômeurs de plus le mois dernier en France. Cette situation ne pourrait-elle pas vous conduire à accélérer encore davantage le tempo sans attendre l'automne pour engager des réformes en France et en Europe et plus particulièrement en France, dans la mesure où chacun connaît ici, l'inertie des politiques européennes.

LE PRESIDENT : ces chiffres viennent hélas confirmer une tendance, qui depuis cinq ans en France est à l'augmentation du chômage et de manière plus forte depuis deux ans, avec une cause : la récession à l'échelle de l'Europe. Mais également des raisons spécifiques à la France, qui tiennent au manque de solidarité à l'égard des jeunes et des seniors et également à un défaut de compétitivité.

Nous agissons dans les deux directions. Sur la compétitivité, tout ne viendra pas de l'Europe. Nous avons donc prendre là aussi un certain nombre de responsabilités, ce que nous avons fait avec le pacte de compétitivité, que nous allons continuer autour de l'investissement. J'ai évoqué une stratégie d'investissement sur plusieurs années, mobilisant des financements privés et

publics. Et nous aurons aussi à améliorer un certain nombre de dispositifs pour la recherche, l'innovation, pour le soutien aux entreprises.

Et puis il y a l'urgence. L'urgence, c'est d'apporter le plus vite possible des solutions aux jeunes et aux moins jeunes. Parmi ces mesures, les emplois d'avenir. Je les évoquerai d'ailleurs à la réunion du mois de juillet car c'est une solution qui peut convaincre d'autres pays. Ces emplois d'avenir qui concernent le secteur associatif, local, nous voulons même les élargir aux entreprises. J'ai évoqué deux secteurs : le tourisme et les services à la personne. Nous pouvons aussi aller chercher d'autres branches qui pourraient être intéressées par ces emplois d'avenir parce qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Le contrat de génération vient d'être adopté. Il a vocation à s'amplifier au cours des prochains mois. C'est pourquoi je maintiens, malgré ces chiffres, malgré ce qu'ils représentent sur le plan individuel, familial pour beaucoup de Français, je maintiens l'objectif d'inversion de la courbe du chômage avant la fin de l'année. Et nous y mettrons tous les moyens pour ces dispositifs d'urgence. Mais il nous faut aussi agir sur le marché du travail et sur la compétitivité.

Marché du travail : la réforme qui a été celle des partenaires sociaux puis traduite dans une loi n'est toujours pas en vigueur parce qu'il y a eu un recours devant le conseil constitutionnel. C'est bien le droit de l'opposition mais cela nous reporte au mois de juin. Tout jour perdu là-dessus est hélas un jour perdu dans la mobilisation contre le chômage.

Il y a donc des mesures de moyen terme en France et si l'Europe peut amplifier ce mouvement, ce sera un plus. Et il y a ces mesures d'urgence que je veux encore accélérer pour atteindre l'objectif. Plus tôt la croissance reviendra, plus tôt nous pourrons avoir une diminution du chômage. Pour retrouver de la croissance, il nous faut et de la compétitivité et de la confiance. C'est la raison pour laquelle les mesures d'urgence contribuent à la confiance.

LA CHANCELIERE : « Je voulais simplement ajouter que vous avez raison, certaines choses vont lentement en Europe, tout comme nous devons aller plus vite

Même en Allemagne, certaines choses avancent bien lentement et il faut l'accepter. Toutes les institutions européennes doivent comprendre que nous nous trouvons dans une situation très particulière et l'enjeu de ces années est de savoir si demain nous serons encore compétitifs à l'échelle de la planète ou pas. Nous avons toutes les chances de notre côté mais c'est une situation très particulière.

Je me souviens d'une situation comparable à l'époque de l'unification allemande et nous avons demandé à la Commission de statuer plus rapidement sur certaines demandes des nouveaux Länder. Nous avons également demandé d'avoir des dispositifs favorisant la création d'entreprises. Peut-être faudrait-il revoir les procédures d'appels d'offres pour les réseaux haut débit lorsque l'on demande des subventions européennes. C'est très très compliqué. En tous cas pour les maires allemands, c'est très compliqué.

Au niveau de chacun qui travaille pour l'Europe, que ce soit la Commission, dans un gouvernement national, dans un village, dans un gouvernement régional, il faut que chacun comprenne qu'il a une responsabilité spécifique. Et chaque fois que nous pouvons simplifier, chaque fois que nous pouvons accélérer, chaque fois que nous pouvons innover, apprendre les uns des autres, nous devons nous montrer prêts à le faire. Nous ne sommes pas dans une période normale en Europe et ce qui exprime notre contribution, il faut aller plus vite. Les hommes et les femmes d'Europe l'attendent et en dépend aussi l'acceptation de cette Europe, de cette Europe des citoyens et ses citoyens doivent comprendre les mesures. Voilà pourquoi, il faut que le message arrive à chacun et chacune.

QUESTION : Il y a beaucoup de voix en France qui s'élèvent pour demander à ce que l'Allemagne, par exemple, assouplisse ses positions sur les salaires, via un salaire minimum, réduise la précarité qui est un des problèmes. Est-ce que vous êtes prête à faire ces efforts pour relancer une forme de croissance en Europe ?

LA CHANCELIERE : Je pense qu'il y a parfois des malentendus. En Allemagne, les salaires, et notamment dans l'industrie exportatrice, les salaires sont fixés par les partenaires sociaux. Et ce sont de bons salaires dans la moyenne européenne. Là où parfois les salaires sont moins bons, c'est dans le secteur des services. Mais les services ne sont pas exportés à l'étranger. Et puis nous

C'est dans le secteur des services. Mais les services ne sont pas exportés à l'étranger. Et puis nous avons emprunté une voie de réformes rappelez-vous il y a 10 ans, l'Allemagne était l'homme malade de l'Europe. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée. Ce n'est pas tombé du ciel. C'est lié à des réformes du marché de l'emploi et la France d'ailleurs emprunte cette voie aujourd'hui. Quel en a été l'effet ? Nous avons aujourd'hui des hommes et des femmes qui ont un emploi. Nous n'avons jamais eu autant de personnes qui ont un emploi mais c'est vrai que parfois ils ne gagnent pas autant qu'ils pourraient le souhaiter.

Ma réaction est de dire pour des domaines où les partenaires sociaux n'ont pas le dossier des salaires, nous devons contraindre les partenaires sociaux à définir ce type de salaire. Certains disent que c'est à l'Etat de fixer les salaires. Mais la situation de l'Allemagne est celle que l'on connaît parce que nous avons mis de la flexibilité dans le droit du travail. Alors, je vous pose la question : est-ce qu'il vaut mieux qu'un jeune ait un emploi, mais avec une certaine flexibilité du droit du travail, ou bien vaut-il mieux ne pas avoir d'emploi du tout ?

Nous avons eu plus de cinq millions de chômeurs, nous discutons de ces questions et nous voulons voir comment nous pouvons avoir une action conforme aux intérêts des générations, c'est-à-dire qu'il y ait un partage intergénérationnel. En Allemagne nous avons beaucoup de jeunes très bien formés, qui ont des CDD très courts, et qui se demandent : pourquoi est-ce que j'ai tellement investi dans ma formation, c'est l'Allemagne. Il y en a d'autres qui se prévalent d'acquis et il faut trouver un arbitrage, un équilibre juste entre les générations. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu de changer le cap que nous suivons.

L'idée que si l'Allemagne avait des salaires plus élevés, l'Europe s'en porterait mieux ça ne tient pas. Parce que si les salaires étaient trop élevés en Allemagne, l'Allemagne n'exporterait plus, si l'Allemagne n'exportait plus, le chômage augmenterait en Allemagne, ça ne rendrait service à personne. On peut donc considérer que nos partenaires sociaux font cela avec beaucoup de responsabilité.

Nous sommes un pays qui exporte énormément. Chez nous, les représentants des salariés vont très souvent en Inde, en Chine, au Brésil, au Vietnam, et ils regardent ce qui se passe dans ces pays, et ils regardent comment les entreprises allemandes travaillent dans ces pays, ils regardent également comment les entreprises locales travaillent. Et ils constatent : oui nous devons être meilleurs, faire plus d'innovation, faire plus de recherche. Et ceci doit être fait au travers d'un effort commun, nous devons donc toujours avoir en ligne de mire l'emploi ».

QUESTION : « Jusqu'à hier, il était question que vous repreniez trois ou quatre propositions du rapport de MM. CROMME et BEFFA pour présenter à vos partenaires européens. Vous n'avez pas listé ces propositions, faut-il comprendre que, concrètement vous n'êtes pas d'accord sur les mesures à prendre, puisque vous demandez juste à poursuivre les réflexions sur l'énergie ? ».

LE PRESIDENT : « C'est parce que nous sommes d'accord sur la plupart de ces propositions que nous avons demandé à M. CROMME et à M. BEFFA de poursuivre sur un sujet plus particulier, les autres étant déjà largement traités, qui est celui de l'énergie.

Pourquoi l'énergie ? Parce que là, il y a une vraie préoccupation, à la fois économique, de compétitivité donc, et environnementale. Et que nous devons agir, France et Allemagne pour ne pas décrocher. Ne pas décrocher par rapport à ce que se passe aux Etats-Unis, où le prix de l'énergie a considérablement baissé, au risque pour nos industriels d'en être directement affectés. Ne pas décrocher non plus par rapport à nos objectifs environnementaux, parce que nous sommes, là aussi, engagés par un certain nombre d'objectifs que nous avons fixés.

Nous allons donc leur demander, non pas simplement de faire des propositions sur ce qui conviendrait de faire au niveau des Etats, mais ce qui pourrait être fait au niveau des entreprises pour agir ensemble et pour avoir les réponses appropriées. Mais vous voyez, c'est toujours la même chose quand on parle de la France et de l'Allemagne, on croit que nous ne sommes pas d'accord. Et la plupart du temps nous le sommes. Il peut y avoir des nuances. Mais vous insistez sur les nuances en oubliant ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord, et encore aujourd'hui à travers cette contribution.

Et pour nos amis allemands, journalistes, nos amis français sont déjà convaincus, je le sais bien, pour nos amis allemands, cessez de penser que la France voudrait échapper à ces disciplines

budgétaires. Cela a pu être le cas dans le passé. Mais depuis un an nous y avons mis bon ordre. Et il n'était pas facile de prendre ces décisions.

Cessez de croire que nous ne voulons pas nous préoccuper du marché du travail, nous avons fait la réforme qui était attendue depuis des années. Cessez d'imaginer que nous ne comprenons pas l'exigence de la compétitivité, je suis le premier à avoir souligné la gravité d'une situation où la France et l'Allemagne ont des résultats en termes de balance commerciale radicalement opposés. Cela ne peut pas durer dans une zone euro. Il ne peut pas y avoir une telle distinction, une telle différence.

Mais en même temps, comprenez aussi, les chiffres du chômage ont été rappelés, que l'objectif de croissance, que l'objectif notamment de donner une espérance aux jeunes, parce que nous avons une démographie dynamique ce qui est aussi une différence par rapport à l'Allemagne que cet objectif de croissance et d'emploi, nous pensons que c'est par l'Europe, dans l'Europe que nous pouvons l'atteindre, avec des politiques que nous mettons en œuvre à l'échelle de notre pays. Merci ».

LA CHANCELLIERE : « Merci ».